

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 24 (1987)

**Heft:** 881

**Rubrik:** En bref

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

diffère le mode d'emploi: alors que ce produit est "non recommandé" pour les enfants anglais chez qui il risquerait de provoquer des tumeurs du foie et une certaine rétention d'eau, son "goût de framboise" le rend "particulièrement indiqué pour les jeunes enfants et les nourrissons" bengalis.

Plus grave encore, la pratique courante qui consiste à exporter vers le tiers monde des médicaments considérés comme dangereux ou interdits dans les pays qui les produisent. DP a déjà abordé le problème (no 871). Les Etats-Unis ont connu dans ce domaine une législation restrictive sur le principe: "ce qui n'est pas bon pour nous ne saurait être bon pour les autres". L'administration Reagan a assoupli la loi en vue de "renforcer la compétitivité outre-mer de l'industrie pharmaceutique américaine (!) et d'aider les autres nations (?)".

La Suisse n'a pas de loi à amender. Elle s'est toujours refusée à légiférer dans ce domaine, par respect pour l'indépendance des autres nations. Un sondage rendu public récemment montre que les trois grands de la chimie sont considérés par les Suisses comme les entreprises qui salissent le mieux notre image à l'étranger. Schweizerhalle n'explique pas tout. Le commerce des médicaments, quand il touche à l'immonde, doit être dénoncé sans relâche. C'est un des mérites du dossier de *Solidaire*.

## L'exemple du Bangladesh

Les milieux qui, en Occident, défendent la libre exportation des médicaments, fussent-ils dangereux, le font au nom du respect des souverainetés nationales. En clair, les pays pauvres sont assez grands pour savoir ce qui est bon pour eux.

Dans la pratique, on a vu bien souvent les gouvernements du tiers monde qui osaient prendre des décisions autonomes subir des pressions intolérables.

A cet égard, l'exemple du Bangladesh mérite d'être signalé. Ce pays, l'un des plus pauvres et des plus peuplés de la planète, a eu le courage de prendre des mesures très énergiques en matière d'importation, de production et de distribution de médicaments.

Les résultats sont encourageants: la plupart des produits inutiles ou nuisibles ont été retirés du marché, la production locale, réorientée sur les médicaments essentiels, a augmenté considérablement, et les dépenses de santé ont diminué d'autant. Preuve qu'une note d'espoir peut trouver sa place dans ce concert cacophonique

■ (jd) Dans une récente étude (août 1987), le Fonds monétaire international a tenté d'y voir clair dans les statistiques de la balance des paiements internationaux. Il a notamment cherché à évaluer l'importance des capitaux en fuite provenant des pays endettés. Et plus particulièrement de distinguer ce qui est placement et investissement à l'étranger de ce qui est capital en fuite non annoncé comme fortune dans son propre pays par le détenteur de ces capitaux. On mesure la difficulté de l'exercice. Sur ce sujet très controversé, il est donc utile d'avoir des chiffres sûrs, émanant d'une autorité financière dont l'orthodoxie est bien connue. Les chiffres "garantis" sont d'autant plus accablants.

## Capitaux en fuite

Entre 1975 et 1985, l'exportation totale des capitaux par les pays endettés est estimée à 200-300 milliards de dollars, dont 150 à 200 milliards de capitaux en fuite. Durant la même période, la dette extérieure de ces pays a augmenté de 750 milliards de dollars. La corrélation est donc extrêmement forte.

Première remarque: le phénomène est particulièrement aigu pour l'Afrique et l'Amérique latine, alors que l'Asie s'en tire bien.

Deuxième remarque, soulignée par les experts eux-mêmes: il y a quelques années encore, les banques commerciales recyclaient l'argent reçu, et par des crédits commerciaux renvoient "chez eux" les capitaux reçus. Cette pratique a pris fin. La rareté des crédits commerciaux est une des difficultés majeures actuelles des pays endettés.

### Exportation de capitaux des pays endettés 1975-1985 (en milliards de dollars)

Le premier chiffre indique le total des exportations et le second, la part de capitaux en fuite

Afrique	30.4 - 28.5
Asie	50.6 - 18.3
Proche Orient (pays sans ressources pétrolières)	23.1 - 6.2
Amérique latine	131.0 - 106.6

## EN BREF

Le périodique non conformiste nidwaldien *Bockshorn* a publié, en 28 tranches, des indications sur les 1132 personnes qui jouent un rôle dans le demi-canton d'Unterwald-lebas (comme le définit la Constitution fédérale). Il n'y a pas que des notables.

Peter Bodenmann, le nouveau conseiller national socialiste valaisan, entame sa carrière parlementaire sous d'heureux auspices. Il devrait passer souvent à la télévision, en raison de son intelligence, de ses idées, et surtout de son dialecte haut-valais-

san qui n'a pas souvent accès à l'antenne et que M. Schümann recommande de préserver, face au zurichois et au bernois, envahissants.

330'000 personnes ont regardé, en Suisse alémanique, le reportage de «Temps présent» sur le schwyzer-tütsch. Le mardi suivant, 48'000 téléspectateurs alémaniques ont assisté à la confrontation, après 23 heures, entre José Ribeaud et des Alémaniques sur le même sujet.

Un groupe de travail discute actuellement sur la création possible d'une banque verte. Les déposants se contenteraient d'un taux d'intérêt inférieur à la normale pour financer favorablement des projets écologiques.